

DÉCLARATION DES MÉDECINS CANADIENS POUR LA SCIENCE ET LA VÉRITÉ

Le Collège des Médecins et Chirurgiens de l'Ontario (CMCO) a émis un avis intimidant aux médecins sur la désinformation en matière de Santé Publique (30/4/21). <https://twitter.com/cpsocan/status/1388211577770348544> dont vous trouverez la traduction française ci-bas.

« Le Collège est préoccupé et conscient de l'augmentation de la désinformation qui circule sur les médias sociaux et d'autres plateformes concernant des médecins qui contredisent publiquement les ordres et les recommandations de la Santé Publique. Les médecins occupent une position de confiance unique auprès du public et ont la responsabilité professionnelle de ne pas communiquer de déclarations anti-vaccins, anti-masque, anti-distanciation et anti-confinement et/ou de promouvoir des traitements pour la Covid-19 non approuvés et dont l'efficacité n'a pas été démontrée. Les médecins ne doivent pas faire de commentaires ou donner des conseils qui encouragent le public à agir contrairement aux ordres et recommandations de la Santé Publique. Les médecins qui mettent le public à risque peuvent faire l'objet d'une enquête du Collège des Médecins et Chirurgiens de l'Ontario (CMCO) et de mesures disciplinaires, le cas échéant. Lorsqu'ils donnent leur avis, les médecins doivent être guidés par la loi, les normes réglementaires et le code d'éthique et de conduite professionnelle. Les informations partagées ne doivent pas être trompeuses ou mensongères et doivent être étayées par les preuves et les données scientifiques disponibles. »

Voici la réponse de plusieurs médecins à ces menaces et injonctions du CMCO. J'ai traduit la version originale en langue anglaise (<https://canadianphysicians.org/?fbclid=IwAR0leX8qe8CZgu6qR0UH8kHEezuNnaRzFvdBziJs86vTEFXrrAZDK9KE3hA>) Vous pouvez joindre les 5200 médecins qui ont déjà signé leur appui à cette déclaration en cliquant sur le lien.

DÉCLARATION DES MÉDECINS CANADIENS POUR LA SCIENCE ET LA VÉRITÉ

Nous sommes un groupe large et diversifié de médecins canadiens de partout au pays qui transmettent cette déclaration urgente aux différents Collèges des Médecins et Chirurgiens de nos diverses provinces et territoires, et au grand public que nous servons.

Le 30 avril 2021, l'organisme de réglementation des médecins de l'Ontario, le Collège des Médecins et Chirurgiens de l'Ontario (CMCO), a publié une déclaration interdisant aux médecins de remettre en question ou de débattre en partie ou en totalité des mesures officielles imposées en réponse à la COVID-19.

Le CMCO a ensuite menacé les médecins de sanctions - enquêtes et mesures disciplinaires.

Nous considérons que cette récente déclaration du CMCO est contraire à l'éthique, anti-scientifique et profondément inquiétante.

En tant que médecins, notre premier devoir de diligence n'est pas envers le CMCO ou toute autre autorité, mais envers nos patients.

Lorsque nous sommes devenus médecins, nous nous sommes engagés à faire passer nos patients en premier et à ce que notre devoir éthique et professionnel soit toujours en premier lieu envers nos patients. La déclaration du CMCO nous ordonne de violer notre devoir et notre promesse envers nos patients de la manière suivante :

1. Dénier de la méthode scientifique elle-même : Le CMCO ordonne aux médecins de mettre de côté la méthode scientifique et de ne pas débattre des processus et des conclusions de la science.

Nous, médecins, savons et continuons de croire que, tout au long de l'histoire, les opinions divergentes, les débats vigoureux et l'ouverture aux nouvelles idées ont été le fondement même du progrès scientifique. Toute avancée majeure de la science a été obtenue par

des praticiens qui ont vigoureusement remis en question les récits "officiels" et ont suivi une voie différente dans la recherche de la vérité.

2. Violation de notre promesse d'utiliser la médecine basée sur les données probantes pour nos patients : En nous ordonnant de ne pas débattre et de ne pas remettre en question, le CMCO nous demande également de violer la promesse que nous avons faite à nos patients de toujours rechercher pour eux les meilleures méthodes scientifiques fondées sur des preuves et de défendre vigoureusement leur cause.

La déclaration du CMCO ordonne aux médecins, par exemple, de ne pas discuter, ni de communiquer avec le public au sujet des mesures de "confinement". Les mesures de confinement font l'objet d'un débat animé de la part d'experts de renommée mondiale et largement respectés, et il existe des opinions très divergentes sur ce sujet. La Déclaration de Great Barrington (<https://gbdeclaration.org>), explicitement contre le confinement généralisé, a été rédigée par des experts des universités de Harvard, Stanford et Oxford. Plus de 40,000 médecins du monde entier ont signé cette déclaration. Plusieurs experts internationaux, dont Martin Kuldorf (Harvard), David Katz (Yale), Jay Bhattacharya (Stanford) et Sunetra Gupta (Oxford), continuent de s'opposer fermement aux confinements.

Le CMCO ordonne aux médecins de n'exprimer que des opinions favorables au confinement, sous peine d'enquête et de mesures disciplinaires. Cette directive tyrannique et antiscientifique du CMCO est considérée par des milliers de médecins et de scientifiques canadiens comme n'étant pas soutenue par la science et comme violant le premier devoir de soins envers nos patients.

3. Violation du devoir de consentement éclairé : Le CMCO ordonne également aux médecins de violer le devoir sacré de consentement éclairé - qui est le processus par lequel le patient/public est pleinement informé des risques, des avantages et de toute alternative au traitement ou à l'intervention, avant de donner son consentement.

Le code de Nuremberg, rédigé à la suite des atrocités perpétrées dans les camps de concentration nazis - où d'horribles expériences médicales ont été réalisées sur des détenus sans leur consentement - interdit expressément d'imposer tout type d'intervention sans consentement éclairé.

Dans le cas de l'intervention de confinement, par exemple, les médecins ont le devoir fiduciaire d'attirer l'attention du public sur le fait que les confinements imposent leurs propres coûts à la société, notamment en augmentant considérablement les taux de dépression et de suicide, en retardant la recherche et le traitement du cancer (y compris la chirurgie, la chimiothérapie et la radiothérapie), en gonflant les listes d'attente des chirurgiens (ce qui augmente considérablement la souffrance des patients) et en augmentant les taux de violence envers les enfants et les familles.

Nous, médecins, pensons qu'avec la déclaration du CMCO du 30 avril 2021, un moment décisif dans l'attaque contre la liberté d'expression et la recherche scientifique a été atteint.

En ordonnant aux médecins de se taire et de ne suivre qu'un seul narratif, sous peine d'être sanctionnés et censurés, le CMCO nous demande de violer notre conscience, notre éthique professionnelle, le code de Nuremberg et la recherche scientifique de la vérité.

Nous ne nous soumettrons jamais à ces mesures et ferons toujours passer nos patients en premier.

Le Collège des Médecins et Chirurgiens de l'Ontario doit immédiatement retirer et annuler sa déclaration du 30 avril 2021.

Nous informons également les autres autorités canadiennes et internationales chargées de délivrer les licences aux médecins et aux professions paramédicales que l'étouffement de la recherche scientifique et tout ordre de violer notre conscience et notre engagement professionnel envers nos patients peuvent constituer en soi un crime contre l'humanité.